

matériel



RER

LA SNCB SE à

L'atelier de Charleroi se prépare à l'arrivée des premières rames RER. Les travaux dans le hall qui leur sera dédié avancent bon train et les techniciens qui seront chargés de l'entretien des AMo8 sont en formation à Charleroi.



“Le nouvel atelier est intimement adapté à la spécificité technique des rames Desiro.”

Christelle Vanderpypen



Les premières rames AM08 sont attendues cette année. Elles sont actuellement en cours d'homologation.

En les attendant, SNCB Technics se prépare à leur arrivée. Des formations à la maintenance de ce nouveau matériel ont eu lieu à l'AT Charleroi.

“Pour le nouveau matériel sous garantie, les AM08 et les locomotives type 18, B-TC.45, qui assure le suivi de ces garanties, a insisté pour avoir des formations sur tous les équipements constitutifs” explique Philippe Brabant, inspecteur principal B-TC.45. “Différents groupes ont donc suivi des formations spécifiques sur ces équipements et leur entretien. Dans mon cas par exemple, je suis venu ici 12 jours pour les formations sur la transformation d'énergie, la motorisation et l'équipement électronique”.

Techniciens et dépanneurs

Ces formations étaient destinées à des techniciens et dépanneurs des ateliers de traction de

“J'ai reçu 12 jours de formation sur l'entretien des composants spécifiques.”

Philippe Brabant



Merelbeke, Stockem, Schaerbeek et Charleroi, ainsi que de l'administration centrale (B-TC.2 et B-TC.4).et de l'atelier central de Malines. Elles étaient dispensées par Siemens ou ses sous-traitants et portaient sur la maintenance des diverses composantes des rames: portes, freins, équipements de traction, etc.

En Allemagne, France et Autriche

Avant cela, d'octobre à décembre 2010, des premières formations ont eu lieu à l'étranger, chez Siemens ou ses fournisseurs. Stéphane Famerée, ingénieur industriel à l'AT Charleroi explique: “Je suis allé à des formations en Allemagne, en Autriche et en France. Les Desiro sont d'une nouvelle technologie pour nous. D'une part parce que les recherches de pannes se font beaucoup par ordinateur. D'autre part par la technologie de portes: le fonctionnement des portes est électrique, contrairement aux portes du matériel que nous avons ici qui sont pneumatiques.”

“Je suis allé à des formations en Allemagne, en Autriche et en France.”

Stéphane Famerée





PRÉPARE Charleroi

Le hall RER de Charleroi

Les travaux dans le hall qui sera dédié à l'entretien des AM08 à Charleroi avancent bon train. "Comme sur ces rames tout l'équipement se trouve en toiture, on a construit à Charleroi un hall, encore en cours d'achèvement, qui sera adapté à cette spécificité technique des Desiro, avec ses plateformes d'accès en toiture sur toute la longueur" conclut Christelle Vanderpypen, responsable de l'AT Charleroi. "Pour l'atelier, la préparation à l'arrivée des Desiro représente un effort important parce que les travaux ont d'importantes conséquences sur le quotidien de l'atelier. Le faisceau côté Namur est hors tension et on travaille donc avec un demi-faisceau. Les formations ont d'importantes conséquences aussi puisqu'on doit utiliser pour les Desiro des emplacements habituellement réservés au matériel dont on assure la maintenance. Tout cela demande pas mal d'organisation". ■

métier

Emile Demoulin est conseiller en prévention au sein de la direction Infrastructure d'Infrabel. Avec l'aide de ses collègues, il travaille quotidiennement à l'amélioration du bien-être au travail.



LE CONSEILLER
EN PRÉVENTION

UN ACTEUR ESSENTIEL POUR Infrabel

Le métier de conseiller en prévention consiste à donner des avis pertinents en matière de bien-être à tous les niveaux de la ligne hiérarchique. Notre but est d'améliorer le bien-être des travailleurs notamment par la réduction du nombre d'incidents ou d'accidents et leurs conséquences. Nous devons également assister l'employeur dans la mise en application des exigences légales concernant le bien-être au travail".

Des obligations légales

La loi d'août 1996 relative au bien-être au travail et ses arrêtés d'application successifs ont imposé des obligations en matière de prévention et de protection au travail. Pour répondre à ces prescriptions, Infrabel a mis sur pied une politique de prévention en matière de bien-être afin d'offrir des conditions de travail optimales à ses collaborateurs.

"La sécurité a toujours été une priorité absolue pour l'ensemble du secteur ferroviaire, mais suite à cette loi d'août 1996, des dispositions ont été prises pour prévenir l'accident plutôt que de réagir à posteriori. Dans cette optique, le conseiller en prévention réalise une mission de conseil en matière de prévention au quotidien".

Des tâches diversifiées

"Tous les jours, je prends connaissance des nouvelles prescriptions publiées dans le Moniteur belge. Lors de l'acquisition de nouveau matériel, je vérifie que le cahier des charges soit conforme à la législation en matière de bien-être. Nous réalisons aussi des analyses de risques et étudions les incidents pour déterminer ce qui doit être fait pour améliorer la sécurité. D'autre part, nous établissons des plans quinquennaux définissant les grandes lignes de la politique à suivre en matière de protection et de prévention. La campagne actuelle sur la sécurité (affiches, films, conférences et le livret de sécurité) dont l'objectif est de faire comprendre les bonnes pratiques sans tomber dans l'obligation, ni dans la sanction fait partie des démarches de prévention prévues par le plan en vigueur actuellement".

Une collaboration permanente

Le bien-être au travail regroupe sept domaines: la sécurité, la santé, l'hygiène, l'ergonomie, l'embellissement des lieux de travail, la charge psychosociale et l'environnement. Afin de conseiller efficacement leurs interlocuteurs, les conseillers en prévention peuvent faire appel à l'expertise de spécialistes. ■